

Formulaire de demande d'approbation P.I.I.A.

 Nouvelle construction et agrandissement autre que résidentiel
 et nouvelle construction et agrandissement à usage mixte (résidentiel et commercial)

Espace réservé à l'administration :

Reçu par :

N° de demande :

Date dépôt de la demande :

1. Identification du lieu des travaux

Adresse(s) projetée(s) :

lot(s) :

2. Identification du propriétaire

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel :

4. Description des travaux
Type de travaux : nouvelle construction agrandissement

Nombre de logements :

Nombre d'étages :

Projet intégré : Oui Non
 Groupe d'usage : commercial hébergement
 industriel résidentiel et commercial (mixte)
 institutionnel autre :

Coût estimé des travaux de construction : \$

Coût estimé des travaux d'aménagement paysager (excluant pavage, bordure et trottoir) : \$

Date souhaitée du début des travaux :

5. Exécutants des travaux : Identification
Architecte:

Nom du responsable :

Téléphone :

arpenteur-géomètre:

Nom du responsable :

Téléphone :

Autre professionnel:

Nom du responsable :

Téléphone :

6. Projet domiciliaire d'accueil
 Jardin d'Angora Domaine du parc Autre

 Urbanova-phase 1 La Croisée urbaine

7. Documents généraux à soumettre obligatoirement pour l'analyse de votre dossier

Une copie papier des documents en format 11 X 17 et une version électronique des documents sont requis.

- Un plan montrant la localisation du bâtiment, des constructions accessoires et des aménagements existants sur le terrain
- Un plan contextuel illustrant l'insertion du projet en rapport avec son environnement (implantation et hauteur hors-tout des bâtiments adjacents à la propriété)
- Des documents photographiques du bâtiment et de la propriété dans son état actuel
- Une esquisse préliminaire, réalisée par un professionnel, illustrant l'implantation d'une nouvelle construction ou d'un agrandissement, à l'inclusion des voies de circulation, des entrées charretières et des communications piétonnes
- Des esquisses préliminaires, réalisées par un professionnel, fournissant une image détaillée de l'apparence du bâtiment à construire ou à rénover
- Des références graphiques (brochure/dépliant publicitaire/échantillon) illustrant les différents matériaux et couleurs proposés
- Le détail des constituantes accessoires à l'aménagement du site, telles les remises, enclos à déchets, clôtures et murets, couvre-sols, luminaires ainsi que des équipements mécaniques accessoires au bâtiment
- Une esquisse préliminaire, réalisée par un professionnel, illustrant les intentions de paysagement préalablement à la réalisation d'un plan d'aménagement paysager détaillé
- Dans les cas spécifiques, le positionnement, l'essence et le calibre de l'arbre de remplacement
- Un devis d'affichage indiquant le positionnement, les dimensions, la nature, le design, les couleurs, le mode d'éclairage des enseignes, ainsi qu'un plan de paysagement complémentaire
- Un plan illustrant les aires de manoeuvres véhiculaires, justifiant l'aménagement d'un stationnement
- Paiement des frais :
 - Nouvelle construction : 800\$
 - Agrandissement et rénovation : 300\$

8. Documents supplémentaires pouvant être demandés, lorsque requis

Une copie papier des documents en format 11 X 17 et une version électronique des documents sont requis.

- Un plan des aménagements extérieurs signé par un architecte du paysage
- Un plan alternatif démontrant l'aménagement du site, lorsque les objectifs liés à l'occupation du sol (surfaces grises, noires et mixtes) ne peuvent être atteints
- Un plan concept d'affichage afin d'assurer l'intégration et l'harmonisation des enseignes pour tout bâtiment commercial comportant plus d'un local
- Un document justificatif/démonstratif pouvant supporter toute approche qui, à prime abord, ne rencontre pas les objectifs et critères du présent règlement de PIIA
- Une perspective, réalisée par un professionnel, du bâtiment à construire ou à rénover, et ce, à toute heure du jour (une version de jour et une version à la brunante)
- Une planche en format 11"x17" présentant les échantillons physiques des matériaux utilisés pour le projet
- Plan d'implantation certifié par un arpenteur géomètre
- Dans le cas d'un projet générant des flux significatifs de déplacement, vous devez fournir les documents exigés à l'article 380.30 du règlement no 1004-2
- Autres :

9. Si projet URBANOVA (Phase 1) : documents supplémentaires à fournir pour l'analyse de votre demande

Projet intégré déjà amorcé :

- Une photographie récente de tout bâtiment et construction sur le site
- Un plan montrant l'aménagement des aires et de l'aménagement paysager en fonction de la topographie du sol
- Une photographie récente des bâtiments implantés à proximité
- La marge avant de tout bâtiment voisin
- Une planche en format 11"x17" présentant les échantillons physiques des matériaux utilisés pour le projet

Nouveau projet :

- Plan d'implantation certifié par un arpenteur géomètre et comportant :
 - Niveau du sol prévu à l'avant et à l'arrière de l'édifice
 - Niveau naturel et fini
 - Niveau du sol au centre de la rue et aux limites avant et arrière du lot
 - Niveau des terrains adjacents mesurés à 2 mètres des limites de la propriété
 - Niveau de la dalle de garage
 - Dimension du lot et superficie
 - Dimension extérieure des fondations et superficie
 - Dimensions de l'aire de stationnement
 - Identification des servitudes
 - Hauteur projetée du bâtiment au faite supérieur du toit
 - Arbres présents sur le site avant la construction et dont les troncs ont plus de 10 cm de diamètre mesurés à 25 cm du sol
 - Indication des arbres devant être coupés
 - Niveau final du rez-de-chaussée en rapport avec le niveau final du centre de la rue
 - C.O.S. et C.E.S.
 - Pourcentage d'aire verte
 - Pourcentage d'aire pavée
 - Positionnement des bâtiments adjacents et leur marge de recul avant
 - Élévation du rez-de-chaussée des bâtiments adjacents
- Plan d'aménagement démontrant les différentes mesures de réduction de l'empreinte écologique:
 - Sous-sol(s)
 - Rez-de-chaussée
 - Étage(s)
 - Plan de toiture

<input type="checkbox"/>	Texte et explicatif de l'intégration à l'aire de paysage et aux édifices mitoyens
<input type="checkbox"/>	Planche d'échantillon des finis extérieurs

10. Si en zone inondable : document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Plan à l'échelle préparé par un arpenteur-géomètre et décrivant les limites de la ligne des hautes eaux, les cotes d'élévation du terrain, incluant au pourtour de l'implantation projetée, des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans et les limites des milieux humides
--------------------------	--

11. Si en zone de mouvement de terrain : document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Document, préparé par un arpenteur-géomètre, en format papier et numérique, indiquant les talus, leurs bande de protection, ainsi que la hauteur du talus, le degré ou le pourcentage d'inclinaison de sa pente, et la présence d'un cours d'eau s'il y a lieu
--------------------------	--

12. Si en secteur sensible au bruit routier: document supplémentaire à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Lettre d'engagement indiquant l'intention du requérant de démontrer à travers les plans et devis, à ce que le bruit ambiant intérieur soit sous la barre des 40 dBA Leq(24h) grâce à des mesures d'atténuation internes implantées dans les composantes structurelles et architecturales du bâtiment projeté
--------------------------	--

13. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Ville de Terrebonne
 Direction de l'urbanisme durable
 790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4
 Téléphone : 450-471-3008 / Télécopieur : 450-471-7515